

Cahier des charges du module prise de poste à la rentrée 2020

Introduction :

La rentrée 2020-2021 s'effectue dans un contexte exceptionnel :

- des lauréats de concours recrutés sur des écrits
- des étudiants de M1 n'ayant pu effectuer tous leurs stages
- des scénarios hybrides annoncés pour les universités qui nécessitent de penser l'hybridation des dispositifs de formation, d'accompagnement à l'université
- des scénarios hybrides annoncés pour les établissements scolaires qui amènent à penser une formation précoce des étudiants et stagiaires à l'éducatif numérique

Il est en particulier nécessaire d'anticiper la situation des établissements scolaires et des écoles. Les stagiaires vont intégrer des « contextes » d'école et d'établissement eux même sensiblement « bousculés ». De plus ces situations seront spécifiques à chaque établissement et difficiles à généraliser pour l'ensemble des stagiaires.

Le module de rentrée en septembre 2020 évolue donc pour prendre en compte cette situation. Rappelons que les journées d'août auront permis :

- La prise en compte des situations singulières dans les établissements scolaires : recueil des situations, temps d'échanges sur les circonstances exceptionnelles
- De rassurer les stagiaires inquiets dans cette situation inédite, proposer une lisibilité du dispositif d'accompagnement août-septembre et au-delà.
- La première prise en compte des compétences numériques nécessaires, pour former et pour être formés. A poursuivre en septembre.
- De s'assurer des postures minimales pour entrer dans le métier
- La mise à disposition de premières ressources, dont des ressources en ligne

Principes et opérationnalisation

Principes	Opérationnalisation
Cohérence et lisibilité dans les apports pour un stagiaire dans ce module pour compenser la partie « moins prévisible » en établissement.	½ temps en responsabilité et répartition systématisée des jours de formation entre l'Inspé et l'établissement : par exemple -un jour terrain (prise en charge tuteurs/équipe établissement/...) -un jour et demi à l'Inspé
Identification et prise en compte des besoins.	-formation au plus près des besoins -interventions Inspé/Rectorat (pôle) dans ces jours de formation
Financement utilisant plusieurs modalités	-heures maquettes positionnées précocement (corps et voix, ana, didactique, ...) -heures spécifiques Inspé pour des apports liés à la formation au numérique éducatif -heures du pôle pour densifier les dispositifs -financement de matériel si besoin

La mise en œuvre se fait au niveau des parcours pour le second degré, des sites de formation pour le premier degré.

 **Descriptif du dispositif**

Les contenus prioritaires à programmer/dispositif à aménager	Description	Heures préconisées	Prise en charge
Numérique éducatif	<ul style="list-style-type: none"> - Faire créer des liens entre les outils ou les scénarisations mises en place et les visées éducatives poursuivies - Vigilance sur l'écart entre une utilisation privée et professionnelle du numérique 	8h. Dans les journées de formation proposées par les parcours	La cellule d'appui numérique de l'Inspé et les enseignants de chaque parcours
Apports en didactique pour revenir sur absences de formation du concours. Sécurité en EPS	<ul style="list-style-type: none"> Cibler ce qui ne peut être ignoré. -ne pas refaire le M1 -vérifier le « socle » 	De 9 à 12h Dans les journées de formation dans les parcours	Les équipes de chaque parcours. Renfort E.N. si besoin.
Aide à la prise de poste et au suivi des premiers cours	<ul style="list-style-type: none"> -Analyse de la pratique de proximité : groupe de personnalisation -Postures et valeurs d'un enseignant -Ecoute et partage de solutions - Corps et voix 	De 6 à 8h Dans les journées de formation dans les parcours	Les équipes de chaque parcours. Renfort Education Nationale si besoin.
S'approprier le contexte spécifique d'une école, d'un établissement, ...	<ul style="list-style-type: none"> - S'approprier le fonctionnement des écoles, des établissements - Identifier les différents acteurs compléter les mémentos - Prendre connaissance du projet d'école/d'établissement - ... 	Dans les journées de formation établissement	<ul style="list-style-type: none"> - PEMF / Tuteur établissement - Equipe d'école ou d'établissement
Tutorat Mixte « adapté » dans le premier et second degré	<ul style="list-style-type: none"> - Visite/écoute précoce - Contacts nombreux - Coordination entre les deux tuteurs dès début septembre 	4h Sur le temps Inspé ou établissement	Les 2 tuteurs
Développer le travail collectif et l'aide mutuelle	<ul style="list-style-type: none"> Par groupe de 4 ou 5 : Organiser des /liens / travaux entre stagiaires pour maintenir le travail entre pairs Organisation de groupes de travail avec des volontaires 	Libre	Temps choisi par le mini groupe
Favoriser les relations avec le titulaire de la classe (1er degré), avec le directeur de l'école, le CE.	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des organisations avec le titulaire - Organiser ces relations - Lien à instituer officiellement ? 	Dans les journées de formation en établissement	Le titulaire de la classe, le directeur de l'école, le chef d'établissement.